

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances
locales

Sous matière :
Subventions

Séance du Conseil Municipal du 23 novembre 2016,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET :
**REAMENAGEMENT
DU CAMPING
MUNICIPAL ET
EXTENSION DES
RESEAUX EN VUE
DE L'ACCUEIL DE
MOBIL HOME –
DEMANDE DE
SUBVENTION AU
CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DE L'AUDE**

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie, SERIS-MAHE DE TAURY Marion,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 17.11.2016

AFFICHAGE EN DATE
DU : 17.11.2016

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU :

30 NOV. 2016

Secrétaire : Mme EL KAHAZ Sarah,

M. le Maire informe l'assemblée qu'afin d'offrir sur le camping municipal des prestations plus diversifiées de logements et d'améliorer l'accès aux parcelles, il est nécessaire de réaménager les cheminements et les espaces actuels, notamment pour l'accueil de mobil home.

Cet aménagement permettra aussi d'augmenter les capacités d'accueil.

Il va donc être nécessaire de créer les réseaux afin de connecter les mobil home.

Cette opération (travaux et études associées) est estimée à 150 000 € H.T et peut prétendre à une participation du Conseil Départemental de l'Aude.

En conséquence, M. le Maire propose au Conseil Municipal de présenter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Il convient donc de délibérer sur le plan de financement suivant :

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.		%
Réaménagement du camping municipal et extension en vue de l'accueil de mobil 'home : 150 000.00 €		Conseil Départemental Aude:	22 500	15
		Ville de Castelnaudary	127 500	85
TOTAL	150 000.00 €	TOTAL	150 000	100

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le programme de cette opération tel que défini ci-dessus par M. le Maire.

AUTORISE M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental.

PRECISE que les crédits relatifs aux études seront inscrits au budget 2017, nature 2113, opération 9004 (installations sportives et campings).

ADOPTE A L'UNANIMITE

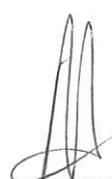
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 23 novembre 2016.

Ampliation faite le :
23 NOV. 2016
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :
28 NOV. 2016
Par publication le :
30 NOV. 2016
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Hervé ANTOINE





Le Maire,

Patrick MAUGARD

Accusé de réception de Préfecture du 28/11/2016
N°011-211100763-20161123-2016-309D-DE